

Info flash Avril 2014

Spécial CIO du 45

A l'appel du Snes-FSU et du Sgen-CFDT

Rassemblement le jeudi 10 avril à 18h devant la Préfecture de Région 181 rue de Bourgogne à Orléans

Devant la brutalité de l'annonce par le Conseil Général, du déménagement du CIO d'Orléans Centre pour le 19 avril, le Snes-FSU et le Sgen-CFDT appellent à un rassemblement jeudi 10 avril à 18h devant la Préfecture de Région, lors de la tenue du CDEN. Le Snes-FSU a demandé que la question du déménagement du CIO d'Orléans soit traitée lors de ce CDEN. Le Snes-FSU interpellera à la fois le CG et la DSDEN, afin qu'une solution soit trouvée dans les plus brefs délais.

Annoncer à l'ensemble des personnels du CIO d'Orléans que leur lieu de travail va changer dans des délais aussi courts, relève du mépris et d'un manque de considération pour le tra-

vail accompli au quotidien par tous les personnels.

Dans le précédent info flash, nous vous avons informé de la décision du CG du 45 de se désengager du financement du CIO d'Orléans. Sous prétexte de l'existence de 2 CIO sur l'agglomération d'Orléans, il était alors question de fusionner les CIO d'Orléans Centre et d'Orléans la Source.

Le Snes-FSU soutient les personnels des CIO du 45 et mettra tout en oeuvre pour défendre le service public d'orientation de l'Education Nationale et le maintien dans l'académie, de la carte actuelle des CIO.

Communiqué de presse Snes-FSU Sgen-CFDT



CIO d'Orléans-Centre fermé le 19 avril ? Le Conseil général du Loiret doit répondre !

Communiqué de presse commun des SGEN-CFDT et SNES-FSU Orléans-Tours

Les personnels du Centre d'Information et d'Orientation d'Orléans-centre et de son antenne de Pithiviers viennent de nous alerter sur l'avenir de ce CIO et de ce service public d'orientation de l'Education Nationale : le Conseil Général du Loiret aurait décidé de se désengager du financement du budget de ce CIO - qui est à gestion départementale -, et demandé sa fermeture dès le 19 avril 2014 en raison de travaux de remise aux normes.

Les personnels sont d'autant plus choqués de cette décision que, à la rentrée 2014, les services du Conseil Général avaient assuré qu'il n'était pas question de désengagement, que le déménagement impliqué par l'inadaptation des locaux serait pris en charge, et qu'un nouveau local aménagé serait mis à disposition du CIO.

Les Conseils Généraux ont toute légitimité à participer au financement des CIO au vu de la forte implication des Conseillers d'Orientation-Psychologues et des Directeurs de CIO dans la prise en charge de nombreux publics, prioritairement les publics scolaires, notamment des collégiens qui relèvent de la compétence du département, des élèves décrocheurs ou « sans solution », mais aussi des adultes pour le premier accueil tout au long de leur parcours professionnel.

Le désengagement financier du Conseil Général met en péril la présence de ce service public d'orientation, gratuit et de proximité, sur le territoire au centre d'Orléans et dans le Pithiverais.

C'est pourquoi le SGEN-CFDT et le SNES-FSU se sont adressés ce jour au Président du Conseil général du Loiret pour lui demander de surseoir au déménagement prévu et de prévoir un financement conséquent pour le fonctionnement du CIO d'Orléans.

Orléans, le 8 avril 2014